



*Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent
une très Bonne Année 2009*

Hôtel de ville - BP 530 - 74107 Annemasse Cedex



**Saint-Exupéry,
dessine-moi une école !**



Plantations du parc Montessuit

Les travaux de restructuration et d'extension du parc Montessuit et de la rue Molière touchent à leur fin. Le parc, dont la moitié ouest est d'ores et déjà ouverte au public, sera à nouveau entièrement accessible fin janvier. De nouveaux arbres ont été plantés : cerisiers à fleurs, bouleaux, érables, poiriers, ormes. Les massifs arborés seront composés d'essences variées telles que : amélanchier, arbre de Judée, chêne, pommier à fleurs, viburnum, lilas, rosier,...

La Ville soutient Burkina

Info Actions

Le conseil municipal du 20 novembre a décidé de verser une subvention de 5600 € à l'association Burkina Info Actions (BIA) pour l'aider dans son projet d'école de la Seconde Chance, située à Bobo Dioulasso, à 75 kilomètres d'Orodara, au Burkina Faso. La mise en place de ce projet nécessite la construction d'un bâtiment, du matériel scolaire et du matériel pour les enseignements professionnels. Cette école accueillera des jeunes filles déscolarisées et leur dispensera des enseignements théoriques (assurés par les institutrices) et des enseignements professionnels (assurés par des artisans couturier, coiffeur, teinturier).

Pour accéder aux documents administratifs

Depuis 1978, la communication des documents administratifs est un droit pour les citoyens. Les administrations, au rang desquelles figure la Ville d'Annemasse, doivent communiquer les documents demandés par les administrés, dès que la demande répond aux exigences légales. La Ville a désigné une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

Cette personne est chargée de :

- réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction,
- assurer la liaison entre la Ville et la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Le Maire a désigné Hamid Djebiha, responsable du service juridique et de la documentation en qualité de personne responsable de l'accès aux documents. Vous pouvez adresser toute demande à l'adresse suivante :

par courrier : Correspondant CADA

Mairie d'Annemasse - BP 530

74107 Annemasse cedex

par courriel : hamid.djebiha@mairie-annemasse.fr

Vœux du maire

Le maire présente ses vœux

- au **personnel municipal lundi 12 janvier** à 17h30 au complexe Martin Luther King
- aux **habitants du centre-ville mardi 13** au complexe Martin Luther King
- aux **habitants du quartier du Perrier mercredi 14** à midi au centre commercial du Perrier
- aux **habitants du quartier de Romagny jeudi 15** à 18h à la MJC Romagny
- aux **associations et partenaires vendredi 16** à 18h à la Maison des Sports.



Des économies d'énergie pour les illuminations

Comme chaque année, les rues du centre-ville se sont parées de lumières aux couleurs de Noël, pour partager avec chacun l'ambiance joyeuse des festivités de fin d'année... Mais la Ville est soucieuse aussi de faire des économies d'énergie.

Pour l'hiver 2008/2009, le coût des illuminations de la Ville s'élève à 69 000 € (la place de la Libération n'étant plus illuminée et les illuminations de l'hôtel de ville étant modifiées grâce à sa mise en lumière) contre 82 000 € en 2007/2008.

Les nouveautés concernant les économies d'énergie sont cette année :

- la fontaine lumineuse de la place de l'Etoile qui a été remplacée par un modèle plus économique consommant 2 fois moins d'énergie (3kW au lieu de 6.6 kW),
- des guirlandes LED clignotantes qui ont été posées rue du Commerce et rue Fernand David : la réduction de

puissance consommée par appareil étant de plus de 90% (23W au lieu de 600W par guirlande),

- dans le quartier du Livron, 600 lampes LED B22 de 1W dont 100 à changement de couleur, ont été posées en remplacement de 600 lampes à incandescence de 15W.

Le fonctionnement des installations est optimisé grâce à un réseau d'alimentation séparé pour 90% des installations (centre-ville). Les illuminations fonctionnent de 10 minutes avant la tombée de la nuit à 23h puis rallumage à 6h30 jusqu'au lever du jour (sauf les jours de fêtes).

Les réunions « Parlez nous franchement » de retour

Samedi 13 décembre, un groupe d'élus est allé à la rencontre des habitants du quartier de Romagny dans le cadre d'une réunion



« Parlez-nous franchement ».

Vitesse excessive des automobilistes rue de Romagny, bouchons autour du rond-point de la Prairie à l'entrée du centre commercial, incivilités diverses étaient au

menu. Les réclamations des riverains ont été enregistrées, et, après consultation de ses différents services, la Ville leur donnera des

réponses. D'autres réunions sont programmées dans les différents quartiers d'Annemasse en 2009.

EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 07 00
dg@mairie-annemasse.fr



Le **maire d'Annemasse** sera sur TV8 Mont-Blanc le **10 janvier à 13h30** dans l'émission de Gilles Meunier « Supplément Week-end »

Brochure spéciale « Risques majeurs »

Une brochure spéciale consacrée aux risques majeurs est distribuée avec ce numéro du JIM.

Gardez-la précieusement.

Elle vous donne tous les renseignements pratiques pour vous protéger et protéger vos proches en cas d'événements graves.



Dossier

Pages 9 à 12 Retrouvez les grands moments de l'année 2008 en images

La Vie quotidienne

- Page 4 • Les Annemassiens à la main verte récompensés
- Un prix national pour les jeunes jardiniers
- Page 5 • **Le nouveau groupe scolaire St-Exupéry** prépare sa rentrée
- Coup de pouce pour apprendre à lire
- Pages 6 et 7 • **La télé-alerte** : mode d'emploi
- Page 8 • Le projet de **la ZAC Chablais gare** avance
- **Où se garer à Annemasse** : le bon plan

Agenda 21

Page 13 La Ville choisit **un déneigement plus respectueux** de la planète

Agglomération

- Page 14 • **Le logement** : un défi pour notre agglomération
- **Nouveau** : un bus de nuit relie Genève au centre-ville

Jeunesse

- Page 15 • La Ville soutient neuf jeunes sportifs
- **Des fresques...** pour embellir le quartier

Culture

- Page 16 • Musique : portes ouvertes au **studio MAO**
- Page 17 • **Chantier poétique** à la bibliothèque

Loisirs

Pages 18 à 21 **Nouveau** : l'agenda des sorties

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication de la Ville. Tél. 04 50 95 07 00.

2009... année des solidarités

« L'oiseau construirait-il son nid s'il n'avait pas son instinct de confiance au monde ? »

G. Bachelard

Je souhaite à chacun d'entre vous, habitants d'Annemasse, une très bonne année 2009 ; qu'elle apporte, à vous et à vos proches, santé et bonheur. Et pourtant en vous adressant ces vœux sincères, je sais, comme vous que l'année 2009 sera difficile. La crise financière qui devient crise économique aura des conséquences y compris pour notre Ville. On sait maintenant – et cette idée progressiste semble largement partagée – que les « errements du marché » peuvent déstabiliser gravement notre civilisation. Le laisser-faire des économies a trois effets : par le biais de la dégradation de l'environnement, il menace l'équilibre de la planète ; en raison d'une injuste répartition des revenus mondiaux, il creuse l'écart entre les conditions de vie et prépare une société massivement inégalitaire ; par l'effet d'une spéculation géante, il fait courir le risque d'un blocage financier global qui peut ruiner l'investissement et arrêter la croissance.

La réponse doit être politique ; elle doit faire en sorte que la volonté collective retrouve son droit à orienter le devenir des citoyens du monde. L'intérêt général doit dépasser la somme des intérêts particuliers. A chaque niveau de responsabilité, nous devons agir.

Localement, il nous faut réaffirmer des priorités. Et quand la situation économique se dégrade, la solidarité avec les plus démunis, les plus fragiles doit être renforcée. C'est pour

quoi, nous aurons cette année 2009 encore plus d'attentions et d'efforts à faire dans le domaine social, pour les personnes âgées et pour la jeunesse. En même temps, notre volonté d'être à l'écoute du monde économique, d'assurer les conditions du développement et de favoriser l'emploi sera renforcée. Tous les grands projets que nous portons avec Annemasse Agglo (le CEVA, l'Etoile Annemasse-Genève, le technosite Altéa...) vont dans ce sens.

L'investissement public est le principal moteur d'activités économiques comme le BTP. 2009 verra à Annemasse se terminer d'importants travaux (le quartier Saint-André, la Maison des Sports, l'École Saint-Exupéry, le Parc Montessuit). La construction du Parking Libération se poursuivra, des rues seront totalement réaménagées (Bertholet, Chablais-Prolongée, avenue Florissant). Le grand chantier de Chablais Parc pourrait démarrer en fin d'année de même que la rénovation urbaine de Livron et de Château-Rouge. Les ressources de la Ville étant en baisse, il nous faudra sans doute faire d'importantes économies de fonctionnement et étaler dans le temps nos futurs investissements. Mais nous devons aussi nous donner les moyens de maintenir des services de qualité pour les habitants. En faisant les bons choix, en évitant les replis sur soi défaitistes, en allant de l'avant, en étant acteurs de notre avenir, ensemble nous serons capables de relever les défis de la crise. En cette année 2009, nous serons encore plus solidaires, efficaces et confiants.

Christian DUPESSEY,
maire d'Annemasse

Une association pour défendre les locataires

La C.L.C.V. est une association nationale représentative des locataires qui dispose d'une union locale à Annemasse, au rez-de chaussée du 12, rue des Fontaines dans le quartier du Perrier. Cette association de défense des locataires les aide à régler leurs problèmes individuels ou collectifs : bail, état des lieux, remboursement de caution, etc.

La CLCV donne des informations pratiques sur les droits des locataires. Elle organise aussi des manifestations festives, comme le carnaval ou la fête des voisins qui permet de rompre l'isolement et de tisser des liens entre habitants d'un même quartier.

Elle participera également au travail de concertation qui sera conduit tout au long des constructions et démolitions des immeubles de Château Rouge et de Livron dans le cadre du dossier de rénovation urbaine porté par les bailleurs et la ville (ANRU).

Permanences : **les jeudis, de 14h30 à 17 h** ou sur rendez-vous au **04 50 49 60 18**.

Enquête sur les marchés

Pendant trois semaines, les professionnels et clients des marchés annemassiens ont été sondés dans le cadre de l'étude du programme FISAC relative à la réorganisation du marché en vue de sa réimplantation place de la Libération à l'issue des travaux. L'objectif est de connaître les attentes des commerçants et de leur clientèle afin d'y répondre au mieux et d'améliorer le fonctionnement des marchés de centre-ville. Les réponses aux questionnaires font actuellement l'objet d'une analyse dont les résultats vous seront restitués dans le JIM prochainement.



Les Annemassiens à la main verte récompensés

Seize Annemassiens ont été récompensés pour leurs efforts lors de la remise des prix du concours de fleurissement des particuliers vendredi 12 décembre.

Pprès de 100 personnes étaient réunies au Complexe Martin Luther King pour la remise des prix du concours 2008 de fleurissement des particuliers de la Ville d'Annemasse. Au palmarès cette année, **16 lauréats dans 5 catégories différentes.**

Deux nouveautés pour cette édition 2008 : 2 copropriétés ont reçu les encouragements des membres du jury pour le fleurissement de leur immeuble et une catégorie supplémentaire était dédiée aux acteurs économiques pour le fleurissement de leur établissement. Un diaporama a été projeté au cours de la soirée, retraçant les réalisations des Annemassiens et du service municipal Parcs et jardins qui ont contribué à embellir la ville et à créer un environnement agréable pour tous. Ce fut également l'occasion de montrer en images **le stand de la Ville**, intitulé « **La tête dans les nuages** », présenté

aux Floralies Internationales de Genève en novembre. Un stand que les Annemassiens ont pu découvrir dans le hall de l'hôtel de ville pendant les fêtes. A l'issue de la soirée, un diplôme, un livre sur les fleurs et une coupe ont été remis aux lauréats de chaque catégorie. Toutes les personnes inscrites au concours ont reçu un agenda et un bon pour un lot de plantes qu'ils pourront faire valoir au printemps à l'occasion des journées portes ouvertes des serres municipales.



Un prix national pour les jeunes jardiniers



En juin dernier, les petits jardiniers de la CLIS de l'école Jean Mermoz dirigée par Serge Candau ont participé au

concours des écoles fleuries organisé par l'office central de la coopération à l'école (OCCE). Tout au long de l'année, les élèves ont pu observer leurs plantations de fleurs, de légumes et de plantes aromatiques dans le jardin, mais aussi goûter leur récolte et faire des expériences en classe. Suite à la visite de Jean Berger, délégué départemental de l'Education Nationale (DDEN) et à la présentation d'un dossier relatant cette expérience, la classe a reçu le prix national « jeunes jardiniers ». Ce projet fut une véritable satisfaction pour les élèves récompensés et pour l'institutrice Corinne Suchet.

Acteur économique

1° prix : Tabac de la Colline Fréguin - **2° prix :** Trans Immobilier
3° prix æquo : Bar/Restaurant du Château Rouge (M. J. CONTI)
Garage de l'Etoile Premat

Façade fleurie

1° prix : Martine Michon / **2° prix :** Angèle Hominal
3° prix : Jeanne Ferry

Balcon fleuri

1° prix : Fernanda Cabrita / **2° prix :** Michelle Grezet
3° prix : Maria de Abreu

Maison avec jardin

1° prix : Josiane Gandillon / **2° prix :** Véronique Bezout
3° prix : Mme Berard / **Hors concours :** Jean Pierre Taillepiéd

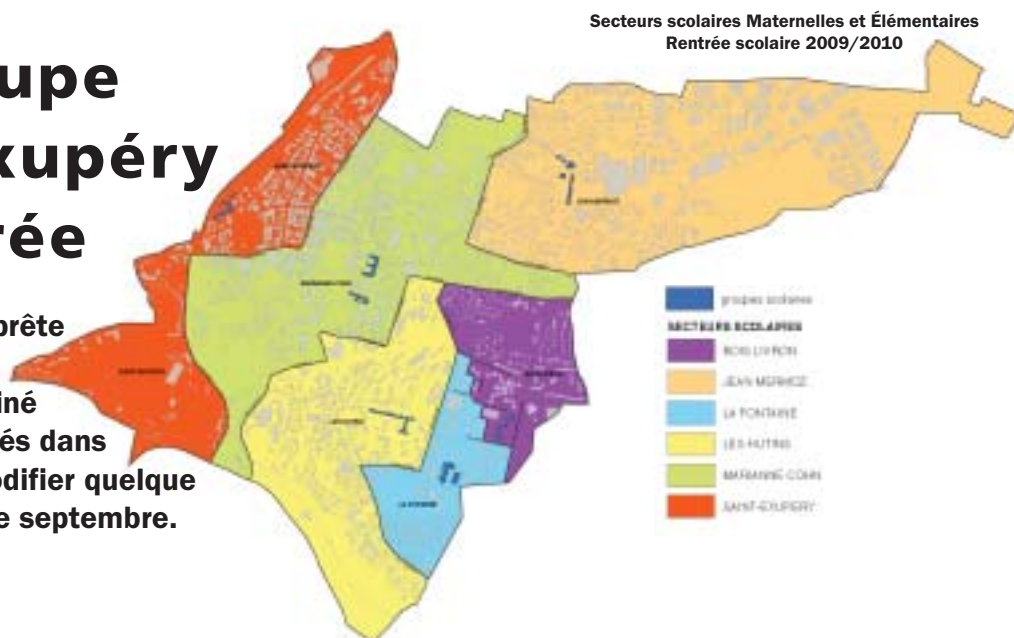
Immeuble fleuri

Encouragement : Copropriété 16 rue René Naudin
Encouragement : Copropriété « L'Annexion » rue de l'Annexion



Le nouveau groupe scolaire Saint-Exupéry prépare sa rentrée

L'école Saint-Exupéry se termine et s'apprête à accueillir ses premiers écoliers. Un sixième secteur scolaire a été déterminé (cf schéma joint), et les enfants domiciliés dans les rues concernées auront la joie de modifier quelque peu leur chemin quotidien dès le mois de septembre.



La construction de cette nouvelle école s'est développée autour de deux objectifs : alléger les effectifs des écoles Marianne Cohn et Jean Mermoz, en rendant à ces établissements un cadre de travail plus adéquat, et offrir aux enfants qui les quitteront une école de proximité, pensée pour leur apporter, ainsi qu'aux équipes enseignantes qui les accompagneront, un contexte des plus favorables. L'école a été imaginée avec des enseignants,

et construite dans un souci de qualité environnementale très fort, respectueux de la planète. Tous les enfants annemassiens entrant en petite section de maternelle (enfants nés en 2006) et au CP sont attendus pour leur inscription, munis d'un justificatif de domicile et d'un livret de famille.

Rendez-vous donc au service scolaire du 12 janvier au 13 mars pour les enfants de 2006, et du 9 mars au 24 avril pour les enfants entrant au CP.



EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 07 33
dg@mairie-annemasse.fr

Coup de pouce pour apprendre à lire

Le Coup de Pouce CLÉ est une aide momentanée apportée à l'enfant et ses parents. Ce dispositif s'adresse aux écoliers de 6 ans qui, au début de leur première année d'école primaire (l'année du CP), sont repérés par leur enseignant comme étant des enfants « fragiles en lecture ».

Des adultes les accompagnent en dehors du temps scolaire, 4 jours par semaine, de 16h30 à 18h. Les enfants prennent confiance en eux et découvrent le plaisir de lire, plaisir qu'ils

pourront partager avec leurs parents. Les clubs comprennent chacun 5 enfants. Ils fonctionnent sur les trois écoles du Réseau d'éducation prioritaire, et démarrent pour la troisième année scolaire :

- Bois-Livron : 1 club,
- La Fontaine : 2 clubs,
- Les Hutins : 3 clubs.

La Ville est accompagnée dans ce dispositif par l'APFÉE (Association pour favoriser une école efficace).

Inscriptions Scolaires 2009/2010

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2006 entrant en maternelle en septembre 2009, auront lieu du 12 janvier au 13 mars 2009.

Pour ceux entrant en CP, elles auront lieu du 9 mars au 24 avril 2009.

Afin de procéder à l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s), les parents sont invités à se présenter au service scolaire situé au Centre Technique Municipal - 8 Avenue Florissant, munis :

- d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- d'un livret de famille ou de l'acte de naissance.

Service scolaire et périscolaire
Tél. 04 50 95 07 33

La Ville face aux

La commune n'est pas plus exposée que d'autres aux risques majeurs, elle n'est pas pour autant à l'abri d'accidents aux conséquences importantes. C'est pourquoi la ville s'est engagée depuis plusieurs années dans la prévention et la gestion des risques naturels et technologiques sur le territoire communal.

Aujourd'hui, en dehors de tout événement ...

Prévoir : connaître les risques, informer

Quels risques ? À quels endroits ? Quelles actions des pouvoirs publics ?
Et, surtout, que faire en cas de danger ?

C'est simple, clair et à garder... pas très loin. On ne sait jamais.



Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est un véritable outil de sensibilisation destiné à informer des risques auxquels chacun d'entre nous peut être soumis sur notre territoire qu'ils soient naturels ou technologiques, sur leurs conséquences et sur les mesures à prendre pour s'en protéger. C'est également un guide des mesures et consignes qu'il convient de mettre en oeuvre et d'appliquer pour y faire face.

Avoir les bons réflexes est essentiel face à de telles situations.

Prévenir : dispositions de précautions

Les risques majeurs de notre commune influencent l'aménagement du territoire. Le service urbanisme de la ville y travaille quotidiennement, en appliquant la réglementation du Plan local d'urbanisme dans les zones à risques (PLU).

Le code de l'urbanisme impose la prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme. Ainsi, le plan local d'urbanisme (PLU) per-



met de refuser ou de soumettre au respect de conditions particulières, une demande de permis de construire dans des zones inondables.

Par ailleurs, la commune se situe en zone de sismicité faible mais non nulle.

Des règles parasismiques de construction sont obligatoires dans cette zone, et s'appliquent

aux seules constructions neuves.



Le système de télé-

Dans le cadre de la prévention des risques majeurs et afin d'assurer au mieux notre sécurité, la ville d'Annemasse a souhaité compléter son dispositif d'alerte à la population et s'est dotée d'un système d'alerte automatisé.

Quel est le principe d'une télé-alerte ?

Pratique et performant, ce système gratuit permet, en complément des dispositifs habituels existants, de prévenir par téléphone les personnes résidant ou exerçant une activité sur le territoire communal. La télé-alerte peut cibler tout ou partie de la population en fonction de la zone à risques ou de sa vulnérabilité.

Comment s'abonner à la télé-alerte ?

L'abonnement à la télé-alerte est gratuit.

Les données téléphoniques ont été collectées grâce à l'annuaire universel des pages blanches et jaunes. Il est donc automatique pour les personnes figurant sur cet annuaire. Bien entendu, si vous êtes concernés, vous disposez d'un droit de modification dans ce fichier. Toutefois, la seule exploitation de ces annuaires peut s'avérer insuffisante pour alerter efficacement toutes les personnes concernées.

Modalités pratiques

Il vous appartient de manifester votre volonté

d'être prévenu, en remplissant le formulaire afin de nous communiquer vos coordonnées :

– vous habitez Annemasse et :

- vous ne figurez pas dans les annuaires (liste rouge, etc) ;
- vous figurez dans les annuaires, mais vous disposez d'autres moyens pour être contacté (téléphone mobile, adresse courriel, fax...);

– vous n'habitez pas Annemasse mais :

- vous y travaillez et souhaitez être prévenu de ce qui se passe aux abords de votre lieu de travail ;
- vous souhaitez connaître les événements affectant le quartier où vous travaillez.

risques majeurs !

Cela passe par des mesures de prévention destinées à éviter qu'un accident ne se produise et par des mesures de protection visant à limiter les conséquences d'un accident.



Pour être prêt quand l'événement survient ...

Protéger/sauvegarder : intervention de la commune

Outre l'information sur les risques, le maire est responsable de l'organisation de la sauvegarde des personnes et des biens sur sa commune.

Orienter/Interdire

Alerter la population

Intervenir et sécuriser



Héberger

Ravitailer

Transporter

Pour cela les services municipaux ont travaillé sur un plan communal de sauvegarde (PCS) qui a déterminé les mesures immédiates de protection des personnes, fixé l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des

consignes de sécurité, recensé tous les moyens publics et privés disponibles et a défini la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population (évacuation, ravitaillement, hébergement).

Protéger/organiser : la sécurité des élèves

Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) est une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

Il prévoit les consignes à appliquer, les personnes ressources et leurs missions en cas d'alerte, pour chacun des risques majeurs auxquels l'établissement est exposé. Toutes les écoles élémentaires d'Annemasse ont commencé à élaborer leur PPMS.



« *N'allez pas chercher vos enfants à l'école* » est une consigne qui peut paraître difficile à respecter. **Elle est cependant indispensable.**

À l'extérieur, vous êtes en danger et vous gênez l'intervention des secours.

-alerte : mode d'emploi

Nous vous invitons à remplir et retourner le formulaire que vous **trouvez en pages centrales du DICRIM ou sur le site internet de la ville**. Ces données personnelles seront exclusivement utilisées pour ce système.

Comment fonctionne une télé-alerte ?

Si un événement majeur nécessite la mise en œuvre d'une procédure de vigilance ou la gestion d'une situation de crise, la ville vous informera dans un délai extrêmement court pour vous délivrer un message.

Ce message vocal ou ce SMS sera diffusé sur votre téléphone fixe et/ou mobile. Vous pourrez également recevoir un fax ou un courriel

(si l'adresse e-mail nous a été communiquée). La ville d'Annemasse doit savoir si les personnes prévenues ont bien reçu le message d'alerte. Ainsi à la fin du message, l'automate d'appel vous demande de confirmer la bonne réception de l'appel téléphonique.

Il est donc impératif d'écouter le message dans sa totalité sans raccrocher et de suivre les instructions dictées et la procédure de validation.

En cas d'absence, le dispositif permet une répétition de l'appel jusqu'à ce que la personne décroche.

IMPORTANT

Après réception du message d'alerte et pour ne pas saturer leur standard, n'appellez les pompiers que pour signaler des situations de réelle détresse ou d'urgence.

Le projet de la Zac Chablais-Gare avance

Le projet ZAC Chablais-Gare avance. Cinq demandes de permis de construire ont été déposées en mairie.

La maîtrise d'ouvrage des immeubles sera assurée par la SCI Chablais Parc tandis que les équipements et espaces publics seront de la responsabilité de la Ville. Ce projet a vocation à renforcer la liaison entre la gare et l'hypercentre en s'appuyant sur la continuité des commerces. Les immeubles viendront structurer les espaces de respiration. Il en résulte un maillage de ruelles commerçantes qui permettront des

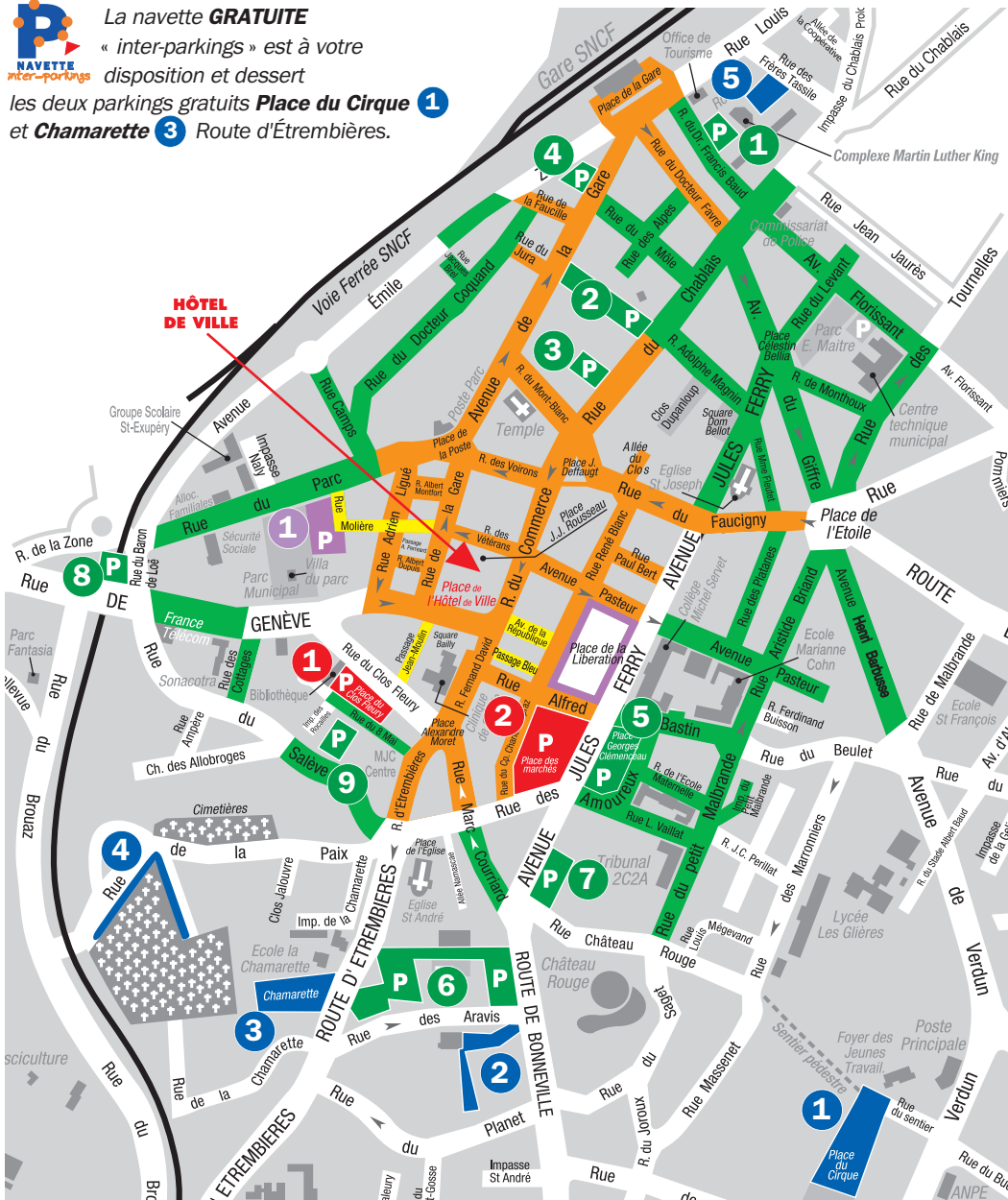
cheminements exclusivement dédiés aux piétons. Parallèlement, la création des surfaces commerciales va faire l'objet d'un dépôt auprès de la nouvelle commission départementale d'aménagement commercial pour obtenir les autorisations nécessaires. Selon le calendrier prévisionnel de l'opération, les premiers travaux devraient commencer début 2010 après les démolitions et seront phasés pour s'étaler **entre 2010 et 2013**.



Par cette opération, la ville d'Annemasse souhaite poursuivre la restructuration de son centre-ville en lui donnant encore plus son statut de centre d'agglomération.

Où se garer à Annemasse...

La navette **GRATUITE** « inter-parkings » est à votre disposition et dessert les deux parkings gratuits **Place du Cirque** ① et **Chamarette** ③ Route d'Étrembières.



PARKINGS GRATUITS

- ① Place du Cirque - 250 places
- ② Parking du Boulodrome - 40 places
- ③ Parking Chamarette - 193 places
- ④ Parking du Cimetière - 84 places
- ⑤ Parking Pierre Sémard - 79 places

PARKINGS CLOS

- ① Parking Clos Fleury - 158 places
- ② Parking place des Marchés - 326 places

PARKING SOUTERRAIN

- ① Parking Montessuit - 239 places

PARKINGS ZONE VERTE

- ① Parking Martin Luther King - 49 places
- ② Parking rue du Chablais 1 - 59 places
- ③ Parking rue du Chablais 2 - 97 places
- ④ Parking avenue de la gare - 72 places
- ⑤ Parking Clemenceau - 255 places (sauf jours de marché)
- ⑥ Parking de la Piscine - 208 places
- ⑦ Parking Jules Ferry - 102 places
- ⑧ Parking rue Baron de Loé - 21 places
- ⑨ Parking MJC Centre - 16 places

- Stationnement sur voirie
 - Zone Verte
 - Zone Orange
 - Zone piétonne
- Futur parking souterrain
 - Parking Libération

DOSSIER

Retour en images sur l'année 2008



10 JANVIER

Destinée à tous les Annemassiens, la Maison des sports est inaugurée. Située, à l'angle de l'avenue Henri Barbusse et de la rue du Beulet, elle abrite le service municipal des sports, le siège des clubs ainsi que l'OMS (Office municipal des sports). Un gymnase pouvant accueillir 500 spectateurs, complète ce complexe sportif. Il sera achevé au printemps 2009.



13 FÉVRIER

Un bus TAC est totalement transformé en « bus de l'emploi », installé place du Jumelage, au cœur du quartier du Perrier. L'idée de ce bus du recrutement au profit de l'égalité des chances est d'aller dans les quartiers à la rencontre des habitants. Les entreprises, signataires de la Charte de la diversité proposent leurs offres d'emploi aux personnes présentes.



29 AVRIL

Le Complexe Martin Luther King abrite un Forum de l'emploi qui remporte un franc succès auprès des entreprises comme des particuliers à la recherche d'un travail.



9 MARS

Christian Dupessey est élu maire d'Annemasse et succède à Robert Borrel, maire de 1977 à 2008. Le conseil municipal d'Annemasse comprend 39 conseillers municipaux dont 11 adjoints.

Annemasse 2008, retour en images



DU 29 AU 31 MAI

Le Festival du Livre Jeunesse envahit la place de l'hôtel de ville pour sa 14^e édition.

Pendant tout le week-end, un seul mot d'ordre : promouvoir le livre et la lecture auprès de tous et surtout des plus jeunes. « Qu'est-ce que tu fabriques » est le thème exploré cette année.



12 JUIN

Répétition pour les cyclistes avant le Tour de France, le Critérium du Dauphiné Libéré fait étape à Annemasse. Les coureurs se sont affrontés pendant 193 km d'un parcours très sélectif passant par le Salève.



21 JUIN

La 2^e édition de la Fête du commerce coïncide cette année avec la Fête de la Musique. Stands, animations, dégustations sont au menu de cette fête organisée par l'association des commerçants « J'aime Annemasse ».



JUIN

Pour la première fois, la Ville retransmet sur un écran géant, installé place de l'hôtel de ville, les matchs de l'Eurofoot.



JUILLET-AOÛT

Annemasse vibre tout l'été au rythme des Musical'été.

Le parc de la Villa Fantasia accueille les Théâtres de Verdure où chaque vendredi soir une programmation de qualité envoûte le public.

Une nouveauté cette année, le Jazz en ville ! a investi la place Jean-Jacques Rousseau tous les samedis soirs proposant une palette colorée de

groupes jazzy du bassin lémanique aux influences ska, rock, slam, électro pour certains ou dans la plus pure tradition pour d'autres.

Les bambins ont aussi célébré la musique place du Jumelage. Une manifestation organisée conjointement par le Relais petite enfance, le Conservatoire de musique et le Service social le 26 juin.

SEPTEMBRE

Les travaux de construction du second parking souterrain démarrent sous la place de la Libération. Il offrira environ 630 places, sur 2 niveaux.



Annemasse 2008, retour en images

29 SEPTEMBRE

La signature de la convention de partenariat du FISAC (Fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) marque l'engagement de tous ses acteurs pour dynamiser le centre-ville annemassien et améliorer son attractivité commerciale.



2 OCTOBRE

Le préfet de la Haute-Savoie (représentant l'Agence nationale de rénovation urbaine), le maire et les bailleurs sociaux, Opac et Halpades, signent le protocole de financement permettant de démarrer les premiers travaux de rénovation urbaine du quartier du Perrier.



LES 4 ET 5 OCTOBRE,

la Lustig' Music fête ses 15 ans. A cette occasion 12 groupes de Guggenmusik, aux costumes rayonnants de couleurs envahissent les rues et la place de l'hôtel de ville. Animation, concert, défilé nocturne et bodegas assurent l'ambiance pendant tout le week-end.



15 OCTOBRE

Le traditionnel repas des aînés organisé par le service de maintien à domicile de la Ville permet aux Annemassiens de plus de 80 ans de se retrouver pour passer un moment convivial.



24 OCTOBRE

Le premier parking souterrain d'Annemasse ouvre au public. Le parking Montessuit propose 239 places de parking sur deux niveaux et se situe tout près du centre-ville (accès ascenseur rue Molière) et accès voiture, rue du Parc.



Annemasse 2008, retour en images

DU 24 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE

La Ville commémore deux événements ayant une résonance particulière pour elle : le 40^e anniversaire de la disparition de Martin Luther King et le centenaire de la statue de Michel Servet. Expositions et conférences sont au programme.



22 NOVEMBRE

L'Aquafitness est de plus en plus à la mode et la 6^e manifestation internationale d'Aquafitness, organisée par le centre nautique a fait le plein en proposant une douzaine de stages différents : aqua hip hop, danse de combat sous l'eau, etc.



29 ET 30 NOVEMBRE

Le 1^{er} Salon des métiers de l'humanitaire organisé par Annemasse Agglo au complexe Martin Luther King avec le soutien de la Ville, a remporté un franc succès auprès du public. Au programme : des tables rondes, des conférences, des animations variées. Lors d'entretiens individuels sur mesure, des centaines de jeunes ont pu échanger et dialoguer avec des professionnels d'ONG françaises et suisses.



DU 10 AU 24 DÉCEMBRE

Les troupes du festival de théâtre de rue « Bonjour l'hiver » déambulent dans le centre-ville. Rires et surprises sont au rendez-vous.



Agenda 2009

JANVIER

- 30 : récompenses aux clubs sportifs de l'OMS à la Maison des sports

MARS

- Festival Dansez !
- 24 : Conseil consultatif - Quartiers sud
- 25 : Conseil consultatif - Romagny
- 26-27-28 : Salon des frontaliers au Complexe MLK
- 31 : Conseil consultatif - Centre ville

AVRIL

- 4 et 5 : Fête foraine (place Clémenceau)
- 4 au 11 : Festimôm' de la MJC centre
- 18 et 19 : Carnaval (centre-ville)
- 25 et 26 : week-end Cultures urbaines

MAI

- 9 : journée du commerce équitable
- 9 et 10 mai : ouverture de l'ensemble de la Maison des sports et inauguration de l'équipement
- 23 et 24 : Salon ACCES

JUIN

- 4 au 6 : Festival du livre jeunesse de la bibliothèque
- 13 : Centenaire du club de football l'Union sportive d'Annemasse au stade Henri-Jeantet.
- 21 : Fête de la musique
- 27 : Fête des quartiers Sud

JUILLET

- 13 : Fête nationale avec le feu d'artifice à l'aérodrome
- Festival Les Musical'été avec des concerts gratuits tous les week-ends
- Cinéma en plein air dans les quartiers Perrier et Livron

AOÛT

- Festival Les Musical'été avec des concerts gratuits tous les week-ends

SEPTEMBRE

- Ouverture et inauguration du nouveau groupe scolaire Saint-Exupéry
- Forum des sports
- 5^e Forum culturel transfrontalier au centre commercial Migros
- Virades de l'espoir.
- Mois aux couleurs des cultures à la MJC Sud
- 22 : Conseil consultatif - Quartiers sud
- 29 : Conseil consultatif - Centre ville
- 30 : Conseil consultatif - Romagny

OCTOBRE

- Fête foraine (place Clémenceau)
- Lire en Fête à la bibliothèque
- Repas des aînés

NOVEMBRE

- Bourse aux skis au complexe MLK
- Semaine des solidarités internationales
- Fête de la Science organisée par la MJC Romagny et la bibliothèque
- 19^e Foulées annemassiennes
- 7^e Manifestation internationale d'Aquafitness au centre nautique
- 18^e Open d'escalade du Club alpin français

DÉCEMBRE

- Festival de théâtre de rue « Bonjour l'hiver » 2009



Un déneigement plus respectueux de la planète

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville a décidé, à partir de cet hiver, de limiter le salage aux routes présentant une forte pente (sup. à 5%), aux trottoirs et aux passages piétons. Cette décision permettra de minimiser l'utilisation du sel et ainsi de mieux préserver l'environnement. Le déneigement en revanche sera toujours assuré par les services de la commune.



Le sel répandu sur les routes en période hivernale engendre une pollution pour :

- **les cours d'eau** : les poissons d'eau douce sont menacés par cet apport de sel qui s'accumule au fil des années.
- **les nappes souterraines** où l'on puise l'eau potable.
- **les sols** : le sel pollue les eaux de ruissellement et rend les sols moins perméables.
- **les espaces verts** en milieu urbain : l'impact du sel sur la croissance des arbres et des plantes est négatif.

A noter qu'il est aussi nocif pour les carrosseries des véhicules qui s'abîment plus rapidement sous son action.

La collectivité continuera d'assurer le déneigement.

Le salage est maintenu pour certaines rues présentant une forte pente (supérieure à 5 %) ainsi que sur les trottoirs et les passages piétons.

Par ailleurs, le Département continue de saler les routes dont il a la responsabilité (les principales entrées de la ville et les grands axes).

Le déneigement des chaussées reste une obligation pour la collectivité afin de permettre une circulation libre et correcte sur le domaine public.

Les moyens matériels et humains sont accrus pour assurer un déneigement efficace. Pour déneiger les 35 km de voirie communale, la mairie mobilise :

- 2 camions équipés de lames
 - 5 polybennes
 - 1 tracteur équipé d'une lame
 - 3 micro-tracteurs pour les trottoirs
- près de 40 personnes et autant de pelles...

Après avoir réalisé un bilan Carbone, la Ville met en application, action par action, les recommandations préconisées. L'Agenda 21 vit au quotidien.

EN SAVOIR PLUS : www.annemasse.fr
Rubrique : cadre de vie/environnement/
plan de viabilité hivernale

Développement durable

Devenez membre du Conseil consultatif

Les membres volontaires du Conseil consultatif du centre-ville travaillent actuellement au futur règlement du parc Montessuit. Pour s'inscrire au Conseil consultatif de votre quartier : **04 50 95 07 18.**

Permanence info énergie

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Vous souhaitez utiliser des matériaux écologiques, des énergies renouvelables ? Vous voulez réduire vos factures de chauffage ? Au complexe Martin Luther King, une conseillère de l'association Prioriterre répond **gratuitement** à toutes vos questions les **mercredis de 10h à 12h** (sans RDV) et **de 13h30 à 17h** (sur RDV au **04 50 67 17 54**). www.prioriterre.org

Des attaches pour les vélos

Plus d'une centaine d'attaches-vélos et deux abris-vélos viennent d'être installés dans Annemasse par la commune.

Les services de la voirie, en partenariat avec l'association « BouRgeons ! », ont recensé les multiples sites à équiper. La mise en place des attaches-vélos (de un à quatre par emplacement) a été réalisée fin 2008. Elle a été suivie par la pose de deux abris-vélos, à la gare SNCF et dans le quartier du Perrier (sur la Place du Jumelage). Les abris permettront de stationner douze vélos chacun. Le coût total de ces équipements s'élève à 55 000 €.

Camp ski et développement durable à la MJC centre

La MJC Centre organise **du 9 au 13 février 2009** un camp « ski et développement durable » à **Vallorcine** (près de Chamonix). Le projet est en partie financé par la région Rhône-Alpes et en partie par la Ville.

Objectif : former en amont du camp les jeunes participants aux problématiques du développement durable en station de montagne, et les appliquer lors du camp. **Au programme,** des cours de ski ou de surf tous les matins par des moniteurs diplômés, de la glisse en groupe l'après-midi et des actions sur la station.

Un évènement en partenariat avec la station de La Giettaz aura lieu le mercredi 13 février : un contest freestyle sur un **snow park écologique**, avec au choix participation des jeunes du camp ou actions de sensibilisation sur le site.

La MJC recherche des jeunes entre 11 et 20 ans motivés par ces problématiques et avec l'envie de pratiquer les sports alpins. Le tarif de la semaine est modique (entre 70 € et 120 € la semaine).

Le prix comprend l'hébergement pension complète, les transports, les forfaits et les cours de ski ou de snow, et une formation au développement durable en montagne.

Tél. **04 50 92 10 20** (Erwann ou Loïc)
coordination.mjc@gmail.com

Le logement : un défi pour notre agglomération

L'agglomération d'Annemasse réunit aujourd'hui plus de 75 000 habitants. Sa proximité avec Genève, sa croissance démographique, sa population variée, la raréfaction des terrains constructibles entraînent une situation difficile en matière de logement. Les familles aux faibles revenus sont les plus concernées par cette situation. Annemasse Agglo développe une politique d'habitat ambitieuse. Afin de poursuivre cette dynamique et de répondre aux besoins grandissants, Annemasse Agglo réalise son troisième Plan local de l'habitat (PLH).



© M. Bilavarn

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la région d'Annemasse, approuvé le 28 novembre 2007, a permis de donner de grandes orientations pour l'aménagement de notre territoire. Le logement est apparu comme une priorité.

Le Plan local de l'habitat est sa déclinaison au niveau du logement. Il donne aux communes un cadre général et met à leur disposition une véritable « boîte à outils » pour qu'elles puissent atteindre leurs objectifs de constructions.

Le précédent PLH a permis de réaliser 1013 logements aidés. **Au final, plus de 5000 logements ont été construits en l'espace de 5 ans sur les 12 communes**, alors que l'objectif du PLH s'élevait à 2800.

Ces chiffres montrent qu'Annemasse Agglo

mène une politique ambitieuse dans le domaine de l'habitat. L'agglomération est le bassin de vie de Haute-Savoie le mieux doté en offres de logements à loyer modéré.

Pourtant, la situation reste critique. Au 1^{er} janvier 2008, 3445 demandeurs de logement à loyer modéré étaient inscrits sur les 12 communes.

Des outils concrets

Suite à ce constat, Annemasse Agglo a décidé de continuer sa stratégie volontariste. Un PLH « troisième génération » a été lancé en 2008. Le prochain PLH d'Annemasse Agglo devrait tirer le bilan des actions déjà menées et définir des outils encore plus performants.

Dans ce sens, l'Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) devrait être poursuivie afin

de soutenir l'amélioration du parc privé. Les aides financières attribuées aux propriétaires dans le cadre de cette initiative ont permis la réhabilitation de nombreuses habitations sur l'agglomération. L'étude d'un dispositif en faveur de l'accession sociale à la propriété sera également un axe fort du futur PLH.

Le logement ne faisant pas uniquement défaut sur le territoire d'Annemasse Agglo, des réflexions avec Genève et les territoires voisins sont actuellement menées afin d'anticiper efficacement la croissance démographique prévue d'ici 10 ans sur l'agglomération franco-valdo-genevoise.

EN SAVOIR PLUS : Annemasse Agglo

04 50 87 83 00

contact@annemasse-agglo.fr

Nouveau : un bus la nuit relie Genève au centre-ville

Le réseau des bus Tac évolue en améliorant ses lignes suite aux remarques des usagers.

Parmi les nouveautés à noter. **La création d'un bus de nuit :**

la ligne de nuit N20 « Noctabus » est en service les vendredis et samedis soirs et relie le centre-ville de Genève à Ville-la-Grand en passant par le centre d'Annemasse. Bus au départ de Rives (Genève) à 1h24 et 3h09.

La ligne 1 propose un itinéraire identique dans les deux sens rue de Florissant à Annemasse et dispose, direction Genève, d'un rééquilibrage des horaires entre 7h et 7h30 au départ du Lycée J. Monnet.

Les lignes 3 et D circulaires ont été dissociées en deux lignes : les lignes 3 et 6 (D3 et

D6 le dimanche). Ces deux lignes font un huit au lieu d'une boucle et le centre de ce huit se fait quasiment au centre-ville d'Annemasse.

Autre changement important, particulièrement pour les déplacements transfrontaliers, la ligne 3 reprend son ancien itinéraire donnant plus de souplesse au départ de la douane de Moëlle-sulaz vers Annemasse.

La ligne 3 dessert mieux le quartier du Livron et le centre-ville. Un nouvel arrêt a été implanté au droit du café « Folliet ».



La ligne 4 dessert au plus près le collège Michel Servet et le lycée des Glières à Annemasse.

La ligne 5 dessert davantage le quartier de Romagny, l'établissement scolaire Jean Mermoz et le centre commercial « Géant Casino ».

EN SAVOIR PLUS : www.reseau-tac.fr

Les Guides Bus 2009 sont disponibles dans les bus, les lieux publics, à l'agence commerciale TAC et chez les revendeurs.



© Jean OULD BABA ALI

La Ville soutient neuf jeunes sportifs

Depuis plusieurs années, la Ville apporte une aide spécifique aux jeunes sportifs de haut niveau pour les encourager dans leurs efforts.

Ces jeunes sportifs doivent :

- être âgés de 22 ans maximum au 31 décembre de l'année de signature du contrat.
- être licenciés depuis au moins trois ans consécutifs dans un club annemassien.
- être inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau Jeunes, Juniors ou Espoirs établie par le Ministère de la Jeunesse et Sports.

Cette aide prend la forme, au travers d'un contrat d'objectifs signé entre l'athlète, le club et la Ville, d'un apport financier dont

le montant est défini en fonction des résultats sportifs des athlètes évalués en fin de saison.

Cette saison, neuf jeunes sportifs de haut niveau sont soutenus, dont deux nouvelles candidatures pour le Club alpin français et le Judo club. Les autres disciplines concernées à ce jour, sont le Tennis Club du Salève et la Cible du Salève.

Le dossier de candidature doit être retiré au Service des Sports.

Maison des sports - 30 rue Pasteur

EN SAVOIR PLUS : 04 50 84 59 10
service.sports@mairie-annemasse.fr

Des fresques... pour embellir le quartier !

Certains jeunes du quartier se sont transformés en artistes l'été dernier. Une trentaine d'adolescents a travaillé, avec des professionnels, pour réaliser des fresques sur les murs des immeubles du quartier et concilier travail et amélioration de leur cadre de vie. L'Opac 74 et la société Halpades ont financé ces réalisations qui ont fait l'objet de chantiers éducatifs pendant plus d'un mois, en juillet dernier. Ainsi, une fresque a été réalisée sous un passage d'immeuble dans le secteur

Léo Ferré et trois autres fresques sur le quartier de Livron, près de l'aire de jeux.

Des fresques réussies, très gaies... qui donnent des couleurs au quartier !



Les trois fresques du Livron évoquent les liens entre les habitants des quartiers et les 4 saisons.



Jobs au Québec

Dans le cadre des échanges organisés chaque été avec la Ville de Boisbriand au Canada, la mairie recherche 2 étudiant(e)s âgé(e)s de **18 à 30 ans pour un emploi d'été rémunéré** d'une durée de 8 semaines (entre mi-juin et mi-août 2009).

Ils devront être détenteurs du BAFI ou avoir une expérience d'encadrement. Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature au service Relations Internationales de la Ville **avant le 6 février 2009**. Tél. **04 50 95 82 68**.
dg@mairie-annemasse.fr

Des chantiers pédagogiques pour s'insérer

Des élus municipaux ont rencontré cet automne six jeunes adolescents sur un chantier de réfection du mobilier urbain du Parc Montessuit. Ces jeunes travaillaient dans le cadre d'une action expérimentale lancée par la Mission locale et l'association de prévention Passage visant à les mobiliser dans un parcours d'insertion socio-professionnelle. Ce « chantier pédagogique » de trois semaines comprenait deux volets : une demi-journée « travail » permettant aux jeunes d'avoir une rémunération, et des ateliers divers sur l'autre demi-journée (aide à la recherche de formation ; ateliers de rédaction de CV ; petit déjeuner « santé » ; activités sportives ou ludiques ; confection de repas). **Le premier chantier de ce type a permis à six jeunes de reprendre une formation professionnelle ou de trouver un emploi.**

Sport

Succès pour l'Open d'escalade

Le 17^e Open d'Escalade, les 8 et 9 novembre, organisé par le Club alpin français et soutenu par la Ville dans le cadre du Grand prix de la Ville d'Annemasse, a réuni **281 compétiteurs** dont 24 du club d'Annemasse, dans le gymnase Robert-Sallaz.

Alexandre, Tayfun, Sofian et Amine ont réalisé une fresque, passage Dusonchet avec le fresquiste M. Gevaux.



Portes ouvertes pour l'ouverture du studio MAO

Issu d'une collaboration entre le Conservatoire de musique et Château Rouge, un nouveau studio destiné à la MAO (Musique Assistée par Ordinateur) ouvre ses portes à Château Rouge.

A l'occasion de l'ouverture de ce studio, équipé de 5 PC et d'un Mac, une après-midi portes ouvertes est proposée le samedi 17 janvier de 14h à 18h, pour venir à la découverte de la MAO, avec un atelier et démonstration, « live » et des surprises !



Après quatre années de collaboration réussies entre le Conservatoire de musique et Château Rouge sur le dispositif d'accompagnement « Paye ta galette », un nouvel atelier de formation régulier sur la MAO est proposé.

Les cours donnés par un professeur du Conservatoire de musique, proposent un travail sur la connaissance des outils informatiques, la maîtrise des différents logiciels de MAO, le développement de la créativité en s'appuyant sur les différents outils et logiciels étudiés. Ils sont **ouverts à tous**.

2 niveaux sont proposés :

— **La découverte de l'informatique musicale**

Niveau débutant

Tous âges / Cours collectifs de 2h.

— **Perfectionnement**

Tous âges / Cours collectifs de 2h.

Ces cours de perfectionnement donnent également l'occasion d'aborder, entre autres, le mixage de maquettes et la création de projets.

A Château Rouge :

— débutant : samedi de 9h à 11h

— perfectionnement : samedi de 11h à 13h

Prix de chaque atelier :

Annemassiens : 55 €/trimestre

Hors Annemasse : 70,30 €/trimestre

Droit d'inscription au Conservatoire : 26,10 €/an

Portes ouvertes samedi 17 janvier de 14h à 18h.

Inscriptions au Conservatoire de Musique d'Annemasse

7, rue des Savoie

Tél. 04 50 84 23 20

EN SAVOIR PLUS : www.annemasse.fr

Rubrique culture

Un studio aussi en accès libre

Outre cette activité de formation le studio de MAO sera disponible **à la location pour tous les publics (adhérents de Château Rouge)**, à raison de 4 € pour 2h (location minimum 2h).

Ouvert du mardi au samedi (fermeture en août et pendant les vacances de Noël)

Mardi - jeudi - vendredi : **18h - minuit**

Mercredi : **14h - minuit**



Tél. : 04 50 43 25 93

studios@chateau-rouge.net

A découvrir à la Maison du Salève

Une exposition sur les transports des voies romaines à l'A41 est présentée.



La Maison du Salève propose une exposition « En route ! » sur les transports au Salève, des voies romaines à l'autoroute A41 qui vient d'ouvrir en décembre dernier.

Entre Annecy et Genève, les Romains établirent une voie principale franchissant le Mont-Sion. Ils pensaient déjà aux voies les plus directes pour relier Rome à leur immense empire.

Ouvert en décembre 2008, le tronçon d'autoroute Annecy-Genève, l'A41 nord, marque l'aboutissement de 2000 ans de développement et de projets de voies de communication entre les deux cités.

Tarifs jusqu'au 29 mars 2009 :

- Plein tarif / Adulte : 5,80 €
- Tarif réduit / étudiants, chômeurs, plus de 60 ans) : 5,20 €
- Enfants : 12-18 ans : 3 €
gratuit jusqu'à 12 ans !
- Groupes : 5,20 € / personne

Si vous réservez, c'est le même prix pour une visite guidée !

EN SAVOIR PLUS : La Maison du Salève

775, route de Mikerne - 74160 Présilly

04 50 95 92 16

info@maisondusaleve.com

www.maisondusaleve.com





Chantiers poétiques à la bibliothèque municipale

La bibliothèque Pierre Goy et ses partenaires vous proposent un autre regard sur la poésie, autour du thème du prochain Festival du livre jeunesse d'Annemasse qui a lieu en juin prochain.



La bibliothèque municipale met en oeuvre depuis plusieurs années un concept d'exposition qu'on peut appeler « à la manière de... ». Des ateliers au long cours permettent d'aboutir à cette **exposition collective** présentée lors du Festival du livre, et circulant ensuite dans les structures partenaires. Cette année le livre servant de support à la création est « Presque poèmes » de

Bernard Friot et Catherine Louis (La Martinière jeunesse). Ces chantiers s'adressent à tous ceux qui souhaitent s'essayer à **jouer avec les mots**.

Pour participer, rien de plus simple.

Vous trouverez chaque semaine une consigne d'écriture dans les bibliothèques Centre, Perrier et Romagny.

Festival du livre jeunesse

« Un autre regard » du 4 au 6 juin 2009

Quand l'imaginaire et le réel se mêlent est la thématique qui va servir de trame au Festival du livre 2009. La bibliothèque invite chacun à jouer avec les mots ou avec les images lors de chantiers de création et d'ateliers d'écritures. C'est une invitation à chambouler les mots et les images, les usages qu'on en a, les représentations qu'on s'en fait...



Bibliothèque, secteur jeunesse
04 50 95 89 09 ou 04 50 37 74 12
bibasse@mairie-annemasse.fr

Vous repartez avec celle-ci et revenez avec votre création, ou vous la déposez directement sur le blog du festival :

<http://festivaldulivrejeunesse.over-blog.com>

Vous êtes libre de participer à toutes ou uniquement à celles qui vous inspirent.

A vos plumes !

EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 89 09
Bibliothèque Pierre Goy

La fin du monde selon Pierre Ardouvin

La Villa du Parc présente l'exposition « La fin du monde » de Pierre Ardouvin jusqu'au 21 février 2009.

Pierre Ardouvin, pièce après pièce, esquisse et construit le puzzle d'un monde essentiellement artificiel, qui réactive tout à la fois nos souvenirs d'enfance et nos inhibitions d'adultes. Entre rêve et cauchemar, rire jaune et humour noir, l'exposition « La fin du monde » se présente comme un **parcours hallucinant**, un jour d'orage menaçant, dans une Villa du Parc plus ou moins vide mais pleine de courants d'air et de portes qui claquent, hantée par un mutant et un crapaud... Il y a donc ici, comme dans toute villa hantée, une cheminée, un guéridon, une guirlande, une collection d'aquarelles et juste

ce qu'il faut d'objets fétiches pour se faire peur. Car quiconque demeure dans ce style de home sweet home cossu a forcément peur : peur des voleurs, peur du loup, peur des monstres, peur de l'avenir, peur de la météo, peur de tout perdre, peur de mourir, peur de la fin du monde... Mais il y a aussi des signes qui annoncent que ce monde-là, univers clos tout en repli sur soi, est en fuite ou en voie de disparition. Les murs commencent à s'écrouler, les portes claquent, les palissades du jardin sont à l'abri à l'intérieur... Le déluge n'est pas loin. Le visiteur est comme un acteur sans fil conducteur, ni scénario à suivre, ni texte à dire, dans les décors d'un film



à la David Lynch, piégé sinon reclus dans une de ces villas sises dans un de ces quartiers résidentiels paisibles où, au-delà des apparences, semblent dormir des forces maléfiques.

EN SAVOIR PLUS : Villa du Parc
12 rue de Genève
communication@villaduparc.com
www.villaduparc.com

Annemasse et son agenda

Expos Concerts Théâtre Danse
Rencontre Sports Photos
Expos Concerts Théâtre Danse
Rencontre Loisirs Photos
Janvier - Février
Théâtre Danse Cirque B
Photos Conférence
sports Jeune public
Expos

DEMAISON

LES LUNDIS ET JEUDIS ACTIVITES DU CLUB COLETTE BELLEVILLE

Dès 13h30

Espace Colette Belleville

Pour les seniors

• Jeux de société

(Tarot, belote, scrabble)

• Créations manuelles

(bijoux, bougies, scrappbooking,

carterie, décorations diverses

et variées)

Service de maintien à domicile

LES MARDIS ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

De 14h à 16h

Ateliers pour adultes

Un accompagnement est proposé

à chaque participant pour l'aider

à progresser dans sa connaissance

de la langue orale et écrite de

notre société

MJC Romagny

LES MERCREDIS ATELIERS KINESIQUES « EQUILIBR'AGE »

De 16h à 17h

Espace Colette Belleville

Séances de kinésithérapie de

groupe en direction des personnes

de plus de 60 ans.

Service de maintien à domicile

JUSQU'AU FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE EN JUIN LES MERCREDIS

LE 1/4 D'HEURE MINUTE

11h30

Narration de contes pour enfants

à partir de 6 ans

Les bibliothécaires lisent des

textes de Bernard Friot pour faire

découvrir ces nouvelles

fantastiques dans tous les sens

du terme...

Bibliothèque du Perrier

MARDI 6 JANVIER INFO DU MOIS DE L'UNIVERSITE POPULAIRE

20h30 - MJC SUD

Salle MC Solaar

L'atelier info du mois est animé par

Louis Caul Futy, président de la

fédération de l'Université Populaire

Savoie Mont Blanc. Analyse critique

en toute liberté de l'actualité sociale,

économique et politique, nationale et

internationale.

Université populaire

04 50 92 91 45

MERCREDI 7 JANVIER CHIFFON DE VIE

14h30 - Auditorium

Théâtre fantastique par la

Compagnie La Ravigote.

A force de fréquenter les marchés

et d'admirer les tissus, la

compagnie Ravigote rêve d'en adopter

quelques-uns...

Le rêve devient réalité.

A l'issue du spectacle, dégustation de

la galette des rois ! Tout public

MJC Sud

UNE OPÉRETTE DE SALLE DE BAIN

14h30

salle de répétition

Théâtre musical

« A l'eau, allô, a-t-on sonné

le pommeau ? Toujours prêt à vous

répondre, le pommeau à votre

écoute. Si vous êtes mal luné, perdu,

paumé, décrochez-le dans la

douche ou dans le bain, et soudain,

tout ira bien ! ».

Tout public (6 ans et plus)

Château Rouge

DU VENDREDI 9 AU VENDREDI 30 JANVIER EXPOSITION DE DESSINS

Conservatoire de Musique

Travaux réalisés par les enfants

accueillis à la halte garderie

municipale des Champs Longs.

Conservatoire de musique

DU VENDREDI 9 JANVIER AU VENDREDI 6 FÉVRIER

EXPOSITION

« VOYAGE SUR NEON »

Espace 13x13

Installation de Julien Dalzon

Entrée libre

Vernissage le 9 janvier à 19h

MJC Centre

DU SAMEDI 10 JANVIER AU SAMEDI 7 MARS EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES

Lundi de 14h à 19h, du mardi
au samedi de 10h à 19h

Galerie ANKH

Passage Jean Moulin

Exposition de peintures de

Myriam Di Lorenzo et de sculptures

de Patrick Gresse

Vernissage le 9 janvier à partir de

18h30

Galerie ANKH

04 50 39 98 17

DIMANCHE 11 JANVIER LA HALLE AUX COLLECTIONS

De 9h à 18h

Place des Marchés

Ventes de disques, timbres, cartes

postales et autres collections

Le deuxième dimanche de chaque

mois - Entrée libre

Service culture et animations

04 50 87 12 83

MERCREDI 14 JANVIER LE CONCERT DES DEUX MONDES

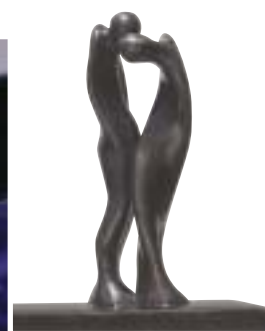
19h30 - Auditorium

Beethoven Quatuor op. 18 n° 6

en si majeur - Dvorák Quatuor op. 96

« américain » en fa majeur

Château Rouge



© Laurent Philippe

JEUDI 15 JANVIER « COMMENT FAIT-ON DU VIN ? »

De 19h30 à 22h

Espace bar

Oenologie

MJC Centre

VENDREDI 16 JANVIER VOEUX DU MAIRE AUX ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES

17h30 - Maison des Sports

04 50 95 07 00

HISTOIRE D'ARGAN LE VISIONNAIRE

20h30

Grande salle

Danse - CCN de Nantes

Claude Brumachon plonge dans

l'univers de Molière, et réunit huit

danseurs pour un voyage magique.

Les tableaux se succèdent à

un rythme effréné, nous embarquant

dans une fantasmagorie en

compagnie des caractères de

l'Illustre-Théâtre et particulièrement

d'Argan, le fameux malade

imaginaire avec ses étranges visions.

Château Rouge

SAMEDI 17 JANVIER LOTO

14h

Bénéfice au profit d'un projet familial

Tout public

MJC Sud

ANALYSE DE FILM : « MANHATTAN » DE WODDY ALLEN

De 14h à 18h

Animé par Abderrahmane Bekiekh

MJC Centre



SAMEDI 17 JANVIER

« GISELLE »

20h

Grand Théâtre de Genève
Ballet de danse en 2 actes,
avec les Étoiles, les Premiers
Danseurs et le Corps de Ballet
de l'Opéra national de Paris.

Château Rouge

« COMMENT RACONTER AUX ENFANTS »

De 16h à 18h30

Cet atelier propose aux parents de
s'essayer à raconter à partir
d'albums ou d'histoires connues.

MJC Romagny

LUNDI 19 JANVIER

CONFÉRENCE :

« LA PREVENTION DES CHUTES »

De 14h30 à 16h30

Complexe Martin Luther King
Pour les retraités.

En partenariat avec le CCAS et CDPK
74.

Service de maintien à domicile

DU LUNDI 19 JANVIER

AU SAMEDI 14 FÉVRIER

EXPOSITION

« TRAINS DU MYSTÈRE »

L'exposition revient sur la relation
teintée de mystère qui unit le train à
la littérature policière.

Bibliothèque municipale Pierre Goy

DU LUNDI 19

AU SAMEDI 31 JANVIER

EXPOSITION :

« CIEL, MIROIR DES CULTURES »

En partenariat avec l'Association
Française de l'Astronomie (AFA) et
le Ministère de la Culture.

Représentation, projection et usages
d'un ciel scientifique, peuplé de
monstres, de Dieux, écran de nos
croyances et de notre imaginaire

Tout public - Entrée libre

MJC Sud

MERCREDI 21 JANVIER

AUDITION DE VIOLON

18h30

Julien Lapeyre

Conservatoire de musique

JEUDI 22 ET

VENREDI 23 JANVIER

CEUX QUI NE SONT PAS LA LEVEZ-VOUS

Judi : 19h30

Vendredi : 20h30

Salle de répétition

Théâtre

Compagnie Théâtre Craie

Château Rouge

SAMEDI 24 JANVIER

FESTIPLUS : « LE CINÉ DE MES ARRIERES GRANDS-PARENTS »

16h30

Ciné-concert par la compagnie
Arniphone

Tout public (de 3 à 77 ans)

MJC Centre

AMADOU ET MARIAM

20h30

Grande Salle

Musique du Monde (Mali)

Amadou et Mariam promènent
leurs notes chaleureuses depuis près
de trente ans.

En 2005, Amadou et Mariam
reçoivent la Victoire de la Musique
pour le meilleur album « World »
de l'année.

Leur musique est faite de partage,
d'échanges, sans frontières
ni oeillères, le cœur ouvert aux
innovations...

Château Rouge

MARDI 27 JANVIER

BIEN MANGER... QUOI, QUAND, EN QUELLE QUANTITÉ ?

De 18h30 à 20h

Echange-débat sur la parentalité
Maria Martinez, psychothérapeute,
accompagnera les échanges
avec une diététicienne - Entrée libre
MJC Romagny

MERCREDI 28 JANVIER

MACBETH

20h30

Grande Salle

Théâtre

De William Shakespeare

Compagnie La Saillie

Château Rouge

JEUDI 29 JANVIER

LE JOURNAL DE TAPORI

14h15

Espace Colette Belleville
Routage d'un journal pour enfants
au profit de l'association
ATD QUART MONDE, effectué par
des retraités

Service de maintien à domicile

JEUDI 29 JANVIER

ACCOMPAGNER UN PROCHE ÂGÉ POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

De 17h30 à 20h00

Auditorium

Forum de rencontre

Service de maintien à domicile

VENREDI 30 JANVIER

AUDITION TRAD

18h30

Caroline Nottin et Lise Gerbi

Conservatoire de musique

DEMAISON S'ENVOLE !

20h30

Grande salle

Humour

Par François Xavier Demaison

Château Rouge

SAMEDI 31 JANVIER

STAGE BIEN-ÊTRE : « MIEUX COMMUNIQUER »

De 9h à 13h

Stage destiné aux adultes

Animé par Isabelle Gorioux

MJC Centre

Bibliothèque municipale

Pierre Goy

04 50 95 89 09

www.annemasse.fr

Bibliothèque du Perrier

04 50 37 74 12

Château Rouge

04 50 43 24 24

www.chateau-rouge.net

Conservatoire de musique

04 50 84 23 20

www.annemasse.fr

MJC Centre

04 50 92 10 20

<http://mjc.annemasse.free.fr>

MJC Romagny

04 50 92 64 97

<http://infos.mjc.free.fr>

MJC Sud

04 50 37 74 10

Service de maintien
à domicile

04 50 37 32 22

www.annemasse.fr

Villa du Parc

Centre d'art contemporain

04 50 38 84 61

www.villaduparc.com

Expos Concerts Théâtre
Rencontre Sports Photos
Expos Concerts Théâtre
Rencontre Loisirs Photos
Janvier - Février
Théâtre Danse Cirque Rencontre
Photos Conférences Expos
sports Jeune public Danse



DU SAMEDI 31 JANVIER AU DIMANCHE 1^{er} FÉVRIER STAGE DE DANSE CONTEMPORAINE ET RELAXATION

Samedi : 15h-19h
Dimanche : 10h-12h30
14h-15h30
MJC Centre
Stage pour adulte animé par
Giuseppe Stella
MJC Centre

LUNDI 2 FÉVRIER AUDITION D'ALTO

18h30
Carole Jobard
Conservatoire de musique

DU LUNDI 2 AU SAMEDI 7 FÉVRIER GRAMOULINOPHONE

Lundi 2 : **19h30**
mardi 3 : **20h30**
mercredi 4 : **14h30 - 15h45 -**
19h15 - 20h30
Jeudi 5 : **20h30**
vendredi 6 : **19h15 - 20h30**
samedi 7 : **14h30 - 15h45 -**
19h15 - 20h30
Cirque
Par la Compagnie 2rienmerci
Ils reviennent avec Gramoulinophone,
le deuxième spectacle d'une
trilogie d'entresorts forains qui louche
vers la piste. Magiciens de
l'absurde, ces trois personnages
hirsutes touchent à tout : musique,
vidéo super 8, cirque d'objets...
et manient en experts l'humour
« canaille » et décalé.
Spectacle présenté sous une yourte
(sur le parvis)
Château Rouge

MARDI 3 FÉVRIER AUDITION DE VIOLON

18h30
Raphaël Diambri Palazzi
Conservatoire de musique

MARDI 3 FÉVRIER LA MORT DU ROI TSONGOR

20h30
Grande salle
Théâtre - De Laurent Gaudé
Compagnie Brozzoni
La mort du roi Tsongor raconte le
drame d'un royaume qui se déchire
au coeur de l'Afrique ancestrale.
Il s'agit d'une superbe fresque
qui tient à la fois de la tragédie
antique et du récit épique décrivant
les douleurs d'une fratrie royale
séparée par le destin. Une tragédie
que Laurent Gaudé raconte dans
une langue superbe et envoûtante.
Château Rouge

MERCREDI 4 FÉVRIER AUDITION DE VIOLONCELLE

18h30
Amandine Lecras
Conservatoire de musique

BALUCHON

3-5 ans : **14h30** (40 min)
1-2 ans : **15h45** (20 min)
Par la Compagnie Rêves et
chansons
« Spécial petits »
Jeux, chansons, contines
Sac à sac, sac à histoires, jeux de
mains, histoires à son, histoires à voir !
Le baluchon voyage avec des
contes et des chansons adaptés à l'âge
de l'enfant et aux saisons.
MJC Sud

JEUDI 5 FÉVRIER SOUTIEN ET INFORMATIONS POUR L'ALLAITEMENT MATERNEL

De 9h45 à 12h
Par la Leche League
Entrée libre
MJC Centre

JEUDI 5 FÉVRIER REPAS INTERCULTUREL

De 12h à 14h30
Web Café
Embarquez avec le groupe interculturel
pour un voyage culinaire !
MJC Sud

LES SECRETS DE LA BOURGOGNE

De 19h30 à 22h
Espace bar
Oenologie
MJC Centre

JUAN CARMONA GRUPO

20h30
Grande salle
Musique du monde
Musicien gitan d'origine française,
Juan Carmona est l'un des plus
novateurs de la nouvelle génération
flamenco. Il ne s'enferme pas dans
la tradition et ose des rencontres
insolites et inédites.
Guitariste surdoué, le gitan andalou
français a conquis le monde
du flamenco par son talent et son
ouverture vers les musiques du
monde, la musique classique et la
musique de films.
Château Rouge

VENDREDI 6 FÉVRIER ATELIER D'ÉCRITURE AVEC L'ÉCRIVAIN EUGÈNE

A 19h
Les objets qui vous ont fait du bien ou
du mal dans votre vie.
Buffet canadien - Sur inscription
Bibliothèque municipale
Pierre Goy

DIMANCHE 8 FÉVRIER LA HALLE AUX COLLECTIONS

De 9h à 18h
Place des Marchés
Ventes de disques, timbres, cartes
postales et autres collections
Le deuxième dimanche de chaque
mois - Entrée libre
Service Culture et animations
04 50 87 12 83

DIMANCHE 8 FÉVRIER

TOURNOI DE TIR A L'ARC

Gymnase Henri Bellivier
Collège J.Prévert - Gaillard
Tournoi en salle par équipe
de club à 18m
(Challenge Dany VADAN)
Qualificatif pour les championnats
de France en salle
1^{er} Compagnie de Tir à L'arc
d'Annemasse
04 50 92 04 02

DU LUNDI 9 AU VENDREDI 20 FÉVRIER ATELIER CHANSON AVEC FBI

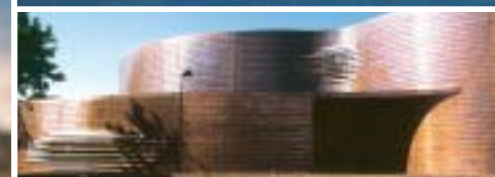
Bibliothèque du Perrier
Pendant 5 jours durant les
vacances de février
Atelier d'écriture et de chant pour les
ados.
Écriture d'un texte, travail sur le chant
et enregistrement d'un CD.
Bibliothèque du Perrier

DU VENDREDI 13 AU SAMEDI 28 FÉVRIER TOURNOI

DE TENNIS D'HIVER
Tennis Club du Salève
04 50 31 39 21
<http://tcsaleve.com>

SAMEDI 14 FÉVRIER VOILI, VOILLO MAIS C'EST PAS TOUT !

16h30
Conte pour les 0 à 4 ans, avec
Sylvie Santi.
Mic mélo, mac méli de mots en vrac
qui claquent, d'histoires en sacs dans
les hamacs. Des rythmes et
des percussions pour bébés qui
chahutent et se disputent
pour écouter.
Sur inscriptions (maximum 30 enfants)
Durée : 20 à 30 minutes
Bibliothèque municipale
Pierre Goy



**JUSQU'AU
SAMEDI 21 FÉVRIER
LA FIN DU MONDE**
Pierre Ardouvin
**Du mardi au samedi
de 14h à 18h30**

Villa du Parc - Exposition
Alors que tout le monde se demande si le futur a encore de l'avenir, Pierre Ardouvin construit depuis bientôt vingt ans un autre monde, fait de bric et de broc, qui réveille en même temps souvenirs d'enfance et frustrations d'adultes...
Entrée libre
Visites commentées :
mardi 20 janvier à 18h30 et
vendredi 6 février à 12h
Villa du Parc
Centre d'art contemporain

**DU LUNDI 23 FÉVRIER AU
SAMEDI 14 MARS**
« BOBARDS ET RACONTARS »
Espace 13x13
Exposition de photographies
de Geoffrey Cottenceau
et Romain Rousset
Entrée libre
Vernissage le 23 février à 19h
MJC Centre

MARDI 24 FÉVRIER
**QUELLE PLACE POUR
LE MULTIMEDIA DANS NOS
FAMILLES ?**
De 18h30 à 20h
Échange-débat sur la parentalité
Internet, les jeux vidéo,
les téléphones portables, la télé,
quels usages ? Quelles limites ?
Maria Martinez, psychologue,
accompagnera les échanges.
Entrée libre
MJC Romagny

MERCREDI 25 FÉVRIER
HEROS
20h30
Grande salle
Spectacle de danse chorégraphié
par Dominique Guilhaudin
Compagnie gambit
En pleine remise en question des
Idéaux, qu'advient-il de nos héros ?
« Has been » ou simplement
soumis à de nouveaux critères ?
Qui est porteur du « citius, altus,
fortus » (+ vite, + grand, + fort)
En ces temps de zapping, le héros
ne l'est plus qu'à titre provisoire.
Dominique Guilhaudin aborde
la question du héros au travers d'une
création avec 7 interprètes
masculins (danseurs, circassiens,
comédiens et musiciens).
Elle confrontera ces 7 Hommes à la
performance, l'absence, le désir de
l'Autre, la ruse, la combativité, l'impul-
sivité...ces choses qui font naître la
légende d'un héros.
Seront-ils vos héros de ce soir ?
Château Rouge

VENDREDI 27 FÉVRIER
CALI EN ACOUSTIQUE
20h30
Grande salle
Chanson
Cali se lance dans une nouvelle
aventure intitulée Nu en formation
réduite à partir de janvier 2009.
Plus orienté vers l'acoustique voire
l'expérimentation, ce projet
pioche dans le répertoire de ses
trois albums et devrait livrer
des inédits.
Château Rouge

SAMEDI 28 FÉVRIER
ANALYSE DE FILM :
« 40M² D'ALLEMAGNE »
DE TEVFIK BASER
De 14h à 18h
Animé par Abderrahmane Bekiekh
MJC Centre

FESTIPLUS :
« LES DEUX ROIS »
16h30
Salle de spectacle
Spectacle de marionnettes par
la compagnie du Jabron Rouge pour
les 3-8 ans
MJC Centre

SAMEDI 28 FÉVRIER
SINSEMILIA
20h30
Grande salle
Concert Reggae
Avec de nouveaux titres en
exclusivité, extraits de leur nouvel
album à paraître à la fin de
l'année, le groupe revient avec
toujours la même énergie
communicative et un même plaisir
à « enflammer les scènes ».
Entre reggae, rock et chansons
françaises, les concerts
de Sinsemilia restent d'exceptionnels
moments de fête et d'échanges !
Château Rouge

**Le ciné du dimanche
à la MJC centre**

Pour vivre **un dimanche pas comme les autres**, la MJC Centre propose une séance de ciné jeune public.
L'espace à vivre en famille ouvre ses portes **dès 9h30** pour que les enfants puissent **rencontrer des copains et profiter des jeux** mis à disposition.
On peut même apporter sa baguette, **la MJC offre le thé et le café !**
La billetterie ouvre à 10h15, la projection débute à 10h30 pour un tarif unique de 3,50 € par personne.
Le café des enfants reste ouvert pendant la projection, ce qui permet aux familles ayant des enfants d'âges différents de trouver un espace de jeux pour les plus petits.

Un dimanche par mois

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr
Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :
melina.chaduc@mairie-annemasse.fr

Liste "Annemasse ensemble"

Ce que « transferts de charges » veut dire

Les choix faits par le gouvernement ont souvent des répercussions sur le fonctionnement et les ressources des collectivités locales. Les réformes s'enchaînent... et les conséquences financières pour les communes s'additionnent.

Revenons sur l'obligation pour les communes d'installer une station d'accueil pour la délivrance des passeports biométriques. La Ville d'Annemasse est contrainte d'installer des bureaux spécifiques et d'affecter à cette tâche au minimum un agent à temps plein. En contrepartie, l'État prévoit une somme de 3 400 euros par an. Faites-vous même les comptes !

On parle beaucoup de réforme de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) qui correspond au reversement par l'État d'une partie des impôts sur le revenu. Par exemple, on voudrait y voir intégré le FCTVA (reversement de la TVA payée par les communes sur leurs investissements). Ce reversement ne serait ainsi plus lié directement aux réalisations des communes mais serait forfaitaire selon des calculs complexes.

Inquiétude très forte car les investissements des

collectivités locales représentent plus de 73% du total des investissements publics. Au moment où l'on parle de plan de relance, on crée un nouveau frein qui découragera les communes à investir.

Inquiétude aussi concernant la réforme à venir de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) qui est attribuée aux villes ayant des quartiers sensibles, ce qui leur permet d'avoir une politique active favorisant le « vivre ensemble ». Et puis lorsque l'on sait que l'ensemble de ces dotations budgétaires se calcule en fonction du nombre d'habitants, on comprend mieux l'inquiétude du maire à l'annonce par les services de l'INSEE d'un changement dans leur mode de calcul ; changement qui aboutissait dans un premier temps à une perte pour Annemasse de près de 3 000 habitants ! Cette question continue de faire l'objet de débats et semblerait évoluer positivement. Les interventions se multiplient pour que soit reconnue la réalité des chiffres. La liste n'est hélas pas close et les réformes en cours ou annoncées relatives au monde éducatif ne sont pas sans conséquence locale. La semaine des quatre jours libère les enfants mercredis et samedis mais pas leurs parents ! Il reviendrait donc de fait à la collectivité d'organiser un accueil des enfants. Sans contrepartie financière de la part de l'Etat, cela revient à

forcer les collectivités à un choix cornélien : supprimer d'autres actions périscolaires ou demander aux contribuables de financer ces nouvelles activités. Le service minimum d'accueil lors des mouvements de grève dans les écoles contraint également les communes à se substituer au principe de continuité de service public jusqu'ici assuré par l'État. S'additionnent dans ce cas, remise en cause du droit de grève, responsabilité transférée au maire, mobilisation des personnels communaux affectés à d'autres tâches et faible compensation des frais engagés par la commune. Quant à la suppression des RASED (Réseau d'aide aux enfants en difficulté), elle voit disparaître l'aide apportée aux enfants les plus fragiles et laisse supposer que les communes pourraient, sous une forme ou une autre, prendre le relais. Décidément quand l'État n'a plus d'argent, sa réaction est d'aller se servir dans les poches des collectivités locales et de saborder les services publics.

En adressant aux Annemassiens, nos meilleurs voeux pour 2009, nous les appelons à la vigilance et à la mobilisation pour contrer une politique nationale aux conséquences graves pour les communes.

CONTACT : Liste " Annemasse ensemble "
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa Mémoire

Ils ont été maires d'Annemasse Alfred BASTIN



De 1900 à 1906

Cet entrepreneur de travaux publics, d'origine française, est né le 1^{er} décembre 1848 à Ham-sur-Heure, dans la province de Hainaut en Belgique. C'est en participant aux travaux de construction du chemin de fer d'Annecy à Thonon, qu'il s'installe à Annemasse vers 1875. Officier d'Académie, il est également libre-penseur et membre de la loge maçonnique de « St Jean Fidélité et Prudence à l'Orient » de Genève.

Il entre au conseil municipal d'Annemasse en 1896. **Il devient maire en 1900**, au troisième tour de vote et après le départ de six conseillers municipaux !

Malgré cette élection hésitante, **il s'attache à poursuivre les travaux de voirie** entrepris par son prédécesseur, Alexandre Perréard.

L'éclairage public s'étoffe au point d'éclairer

toute la nuit la rue principale d'Annemasse.

L'extension des collecteurs d'égouts enrayer les écoulements de purins et d'eaux sales provenant des cours et amène la commune à rédiger en 1904 un règlement local de salubrité auquel doivent se conformer tous les habitants.

Durant son mandat débutent également les **projets de construction de l'école primaire supérieure (l'actuel collège Michel Servet) et des abattoirs**. En exécution de la loi du 9 décembre 1905 relative à la Séparation des Eglises et de l'Etat, il procède en janvier 1906, avec le receveur des Domaines, Glairon-Mondet, à l'inventaire des biens dépendants de la Fabrique de l'église paroissiale et de la Mense curiale d'Annemasse.

Une affaire longue et délicate, puisque les

biens séquestrés ne seront remis au Bureau de Bienfaisance qu'en 1913.

Alfred Bastin connaît une fin tragique. La date et les circonstances de sa mort sont connues et ont été largement relatées dans la presse : le 10 avril 1906, dans le train P.L.M., à proximité d'Orange, il est abattu de **deux coups de feu** par un dément, alors qu'il venait au secours d'un passager menacé. Il avait 58 ans.



Portrait d'Alfred Bastin, la veille de son assassinat en 1906

Liste "Réussir Annemasse"

Action et solidarité

Si tout le monde en parle, c'est que pour une fois la franchise est de mise. Oui c'est la crise, mondiale, bancaire, financière, économique. Et si elle nous apparaissait hier comme un peu lointaine, outre-Atlantique, aujourd'hui, elle nous concerne tous. L'industrie automobile et le bâtiment, deux moteurs forts de l'activité sont gravement touchés. Notre région, très en pointe dans ces activités, se trouve particulièrement exposée.

Et si cette crise (dont nous nous serions quand même bien passés) était une chance pour notre avenir ? Des années d'inertie avaient sclérosé le pays. En choisissant Nicolas Sarkozy massivement, les Français ne se sont pas trompés, ils ont choisi l'action. Il l'avait dit, il le fait : de la réforme des retraites au RSA (revenu de solidarité active permettant aux « travailleurs pauvres » de ne pas perdre de revenu tout en revenant dans le monde du travail), 74 réformes en 18 mois de gouvernance. Le pays se remet en marche alors que la crise appelle à prendre de nouvelles mesures dans l'urgence.

Où serions-nous sans l'action du Président français ? A droite comme à gauche tous sont unanimes : son action a « limité les dégâts ». « Quand vous êtes au cœur de la tempête, le seul moyen pour sauver le navire est d'avancer, ne rien faire c'est assurément couler ». Le chef du gouvernement a appliqué à la lettre cet impératif : mobilisation de l'Europe, réunion extraordinaire à Washington, l'Europe existe enfin face aux Etats-Unis ! Elle reprend toutes ses couleurs en élaborant un plan commun d'actions, et très récemment retrouve la nécessité de parachever le traité de Lisbonne. En 6 mois de présidence européenne, la France a fait bouger les lignes et a fédéré 27 pays. L'annonce d'un plan de relance national de 26 milliards d'euros, pour dynamiser la commande publique et soutenir les entreprises, donne l'exemple.

Inspirons-nous de cet élan au plan local ! Ne cédon pas à la morosité et à la dépression, mobilisons-nous pour sortir de la crise « par le haut ».

Bien entendu, nous devons agir en portant les valeurs de solidarité et de justice. Le président l'a dit le 4 décembre dernier : « relancer l'activité et l'investissement en faisant qu'il soit juste, voilà les points cardinaux ». L'action doit rimer avec solidarité. Il s'agit d'avancer en regardant avec lucidité et bienveillance ceux qui nous entourent, ceux qui souffrent le plus. Il en va de notre devoir de citoyen. En partageant les valeurs d'humanité et de générosité, nous réussirons à sauvegarder notre avenir. C'est aussi de la responsabilité des politiques que de partager ces valeurs. Que dire d'une municipalité qui ne trouve pas de solution immédiate pour un nouveau local à la maison Coluche alors qu'elle ne cesse de mettre en avant le nombre de subventions versées aux associations ?

En ce début d'année, nous invitons tous les annemassiens à déployer, chacun à sa mesure, leur créativité, pour imaginer des actions de solidarité et de générosité.

ACTION et SOLIDARITE, sont les clés de notre avenir.

Réussir Annemasse vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2009, qu'elle soit riche d'expériences nouvelles et joyeuses pour tous les Annemassiens !

Liste Réussir Annemasse / reussir-annemasse.blogspot.com

Liste "Pour Annemasse"

Il faut installer la vidéo surveillance à Annemasse, et rénover nos dispositifs d'éclairage public.

La vidéo surveillance est une nécessité. Parce que la sécurité publique est un impératif. La paix publique est notre première liberté. La vidéo surveillance n'est pas la seule réponse à tous les phénomènes de délinquance, surtout à ceux qui agacent le plus comme les dégradations, les vols à la roulotte, les comportements agressifs des ados quand ils sont en bande. Elle n'est pas non plus la seule réponse à tous les comportements inciviques.

Mais elle aide puissamment, lorsqu'elle est intégrée à un dispositif global de sécurité, au maintien de la paix publique. Celle confiée à la police nationale, mais aussi à la police municipale. La sécurité et son sentiment sont aussi essentiels que l'air que nous respirons. La technologie est au point. L'acquisition, le transport, et l'observation des images numérisées ne nécessitent plus des investissements colossaux. On sait utiliser les images captées. Soit pour les nécessités des enquêtes judiciaires, soit pour leur exploitation immédiate par les forces de police.

La vidéo surveillance est un dispositif qui s'intègre au système de la sécurité publique. Il ne peut qu'aider nos gardiens de la paix. Puissamment.

La ville se dote de parkings souterrains. Ils seront surveillés par leur exploitant, mais pas leurs accès. La ville étend les couloirs de circulation piétonnière, rien n'est prévu pour leur surveillance.

La gare, la nuit, lorsqu'elle est déserte, suscite de l'inquiétude. Les rues, toutes les rues, même en ces temps de fête, manquent d'éclairage.

L'éclairage public devrait être rénové. Pour l'amélioration de la qualité de notre vie citadine d'abord, et parce que la lumière est aussi un art urbain, et doit être traité comme tel. Ensuite parce que ce dispositif s'ajoute aux autres tournés vers l'impératif de la sécurité, c'est à dire à tout ce qui protège nos libertés essentielles.

Il y a des objections, des craintes, mais elles ne résistent pas à l'analyse. L'objection majeure est celle de voir une société de contrôle, le célèbre big Brother, se déployer et étouffer la vie sociale. Mais c'est faux. D'abord parce que pour surveiller toute une société, il faudrait une société en nombre égal derrière les écrans, dévouée au contrôle. C'est donc impossible matériellement. Ensuite parce qu'il existe une légalité, des textes précis sur l'utilisation de la vidéo surveillance.

La vidéo surveillance c'est l'insécurité des délinquants, mais la sécurité des honnêtes gens. Qui sont les plus nombreux. Alors, aucune d'hésitation. Il faut l'installer sans délai. Et rénover notre éclairage public.

En cette fin d'année et en ce début de l'année 2009, qu'il nous soit permis d'abord de présenter tous nos vœux à tous les Annemassiens, et à tout le personnel municipal.

Et d'en retenir un très simple à formuler : que dans notre temps troublé nous apportions la contribution de la sécurité publique au soutien de nos efforts tendus vers l'avenir.

Pour Annemasse

Jean-Pierre BENOIST - Louis Mermet

Infos Pratiques

1 à 5 - Du 10 au 24 décembre, le festival de théâtre de rue *Bonjour l'Hiver* a animé le centre-ville pour la 13^e année consécutive. Tout un programme entièrement gratuit pour faire la fête en famille ou entre amis à l'approche de

Noël : un marché de Noël, du théâtre de rue, des animations en centre-ville, trois cortèges d'enfants venant des trois MJC et des centres de loisirs d'Annemasse le 17 décembre...



6 - 11 novembre. Il y avait foule pour la célébration du 90^e anniversaire de l'Armistice. Jeunes sapeurs-pompiers, écoliers de Jean Mermoz, collégiens de Michel Servet et bien entendu anciens combattants et élus étaient unis à cette occasion.

7 - 21 novembre. La Ville a commémoré le centenaire de l'installation de la statue Michel Servet, place de l'hôtel de ville. A cette occasion exposition et conférence étaient proposées. Ici, des élèves du Collège Michel Servet ont participé à une visite guidée avec leur professeur.

8 - Du 15 au 23 novembre. Le collectif « Annemasse solidarité internationale », composé de 17 associations, de la Ville et des MJC ont organisé la Semaine des solidarités internationales au cours de laquelle diverses animations, conférences, débats et projections de films étaient proposés à la MJC Centre.

9 - Du 18 au 25 novembre. Le Complexe Martin Luther King a accueilli la Fête de la Science organisée en partenariat par la Bibliothèque et la MJC Romagny. Cette année, le thème portait sur « l'année polaire internationale ». Au programme : conférences, contes pour enfants, lectures de textes, expositions, animations.

10 - 23 novembre. Malgré le froid, il fallait être courageux pour participer aux 18^e Foulées annemassiennes qui se couraient dans les rues d'Annemasse et de Ville-la-Grand.

11 - 5 décembre. La journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été célébrée en présence de Gérard Péhaut, sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois.

Prochain conseil municipal

Jeudi **22 janvier**
Salle du Conseil - **18h30**

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'hôtel de ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Hôtel de ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses heures d'ouverture
lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h**,
mardi : **9h-12h /15h-18h**,
vendredi : **9h-17h sans interruption**,
samedi : **9h-12h**

- | | |
|---|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'allocations familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | ■ Mission locale |
| - Jeunesse | 04 50 95 20 50 |
| Perrier | ■ ANPE |
| 04 50 37 74 12 | 04 50 37 27 08 |
| - Romagny | ■ ASSEDIC |
| 04 50 38 97 04 | 08 11 01 01 74 |
| ■ Conservatoire de musique d'Annemasse | ■ Maison de la justice et du droit |
| 04 50 84 23 20 | 04 50 84 06 70 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | ■ Médiateurs de nuit |
| 04 50 37 21 89 | 04 50 92 16 16 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| 04 50 43 24 24 | 04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | ■ Police secours 17 |
| 04 50 38 84 61 | ■ SAMU 15 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ Pompiers 18 |
| 04 50 87 12 83 | ■ Police nationale |
| ■ MJC Centre | 04 50 95 44 50 |
| 04 50 92 10 20 | ■ Police municipale |
| ■ MJC Romagny | 04 50 87 04 80 |
| 04 50 92 64 97 | ■ Gendarmerie |
| ■ MJC Sud | 04 50 92 11 66 |
| 04 50 37 74 10 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| ■ Comité des fêtes | 04 50 87 47 47 |
| 04 50 38 85 25 | ■ Clinique de Savoie |
| ■ Maison des sports | 04 50 95 41 41 |
| 04 50 84 59 10 | ■ SOS |
| ■ Office municipal des sports | Enfance maltraitée |
| 04 50 92 87 45 | 119 * |
| ■ Piscine municipale | ■ Accueil des sans-abri |
| 04 50 92 08 40 | 115 * |
| ■ Annemasse Agglo | ■ Centre antipoison |
| 04 50 87 83 00 | 04 72 11 69 11 |
| ■ Office de tourisme | ■ SIDA info-service |
| 04 50 95 07 10 | 0800 840 800 * |
| ■ Sécurité sociale | ■ Dépannage EDF |
| 0820 90 41 24 | 0810 33 30 74 |
| ■ Bus TAC | ■ Dépannage GDF |
| 0800 1000 74 | 04 50 37 72 72 |
| www.reseau-tac.fr | |

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au commissariat par téléphone.

* Appel gratuit et anonyme